

FRANÇOISE ROUET



LA SAGA  
DES PÉRUSSAULT

HISTOIRE D'UNE FAMILLE DU BAS-BERRY  
DU XVI<sup>E</sup> AU XX<sup>E</sup> SIÈCLE

*Préface de Michel Sapin*

Editions  
**M**  
Laurence  
MASSARO

## DU MÊME AUTEUR

*Itinéraires de vie en terre berrichonne aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles,*  
Éd. Laurence Massaro, juin 2014

Retrouvez l'ensemble des parutions des Éditions Laurence Massaro sur  
[www.editions-laurencemassaro.com](http://www.editions-laurencemassaro.com)

Première édition : © Éditions Guénégaud, 2008

Collection *Murmures des contrées*, dirigée par Laurence Massaro

En couverture : Documents personnels de Françoise Rouet

ISBN : 978-29547509-3-4

© Éditions Laurence Massaro, 2015

84250 Le Thor

*Toute reproduction ou représentation, intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, de la présente publication, faite sans l'autorisation de l'éditeur est illicite (article L 122-4 du Code de la propriété intellectuelle) et constitue une contrefaçon.*

*L'archive foisonne de personnages,  
plus que n'importe quel texte ou n'importe quel roman.  
(...)*

*Si l'histoire est résurrection intacte du passé, la tâche est impossible ;  
pourtant ce peuplement insistant ressemble à une requête.*

*Devant elle, il se peut qu'on soit seul  
à la manière de l'individu confronté à la foule ;  
seul et quelque peu fasciné.*

*Parce qu'on ressent à la fois la force du contenu et son impossible déchiffrement,  
son illusoire restitution.  
(...)*

*C'est entre raison et passion qu'on décide d'écrire l'histoire à partir d'elle.*

*L'une épaulant l'autre, sans jamais gagner sur l'autre ou l'étouffer,  
sans non plus jamais se confondre ni se surajouter  
mais en imbriquant leur chemin  
jusqu'à ce qu'on ne se pose même plus la question de leur nécessaire distinction.*

Arlette Farge, *Le Goût de l'archive*, Éditions du Seuil, 1989

# PRÉFACE

---

Existe-t-il aventure plus palpitante que celle de retracer l'histoire de ses ancêtres ?

Oui, bien sûr ! diront certains... mais pour les passionnés de généalogie, la question elle-même paraît pour le moins incongrue...

Françoise Rouet est une de ces personnes qui ont choisi de vivre – et de faire vivre – l'aventure passionnante de la généalogie, au travers d'un livre documentaire, réalisé à partir de recherches minutieuses, et d'un travail important d'analyse et de synthèse.

Un proverbe chinois stipule en effet qu'« oublier ses ancêtres, c'est être un ruisseau sans source, un arbre sans racines ». Il est évident qu'à l'heure actuelle, l'auteure partage entièrement cette devise, et a trouvé ses racines tant recherchées chez les Pérussault. Descendante de la famille à la quatorzième génération, elle a souhaité entreprendre, il y a de nombreuses années, un travail colossal de recherches et d'investigations, qui l'ont menée tout naturellement plus de trente ans après, à élaborer cette intéressante monographie familiale.

La technique qu'elle adopte pour cet ouvrage est une étude généalogique descendante, s'intégrant dans le cadre plus global d'une généalogie historique, qui consiste à situer les personnes dans un contexte politique, économique, social et géographique (ici le berceau Pérussault de Saint-Gaultier).

Plus que la recherche de la parenté, elle nous démontre simplement ici que la généalogie s'intéresse également à la vie de nos ancêtres, et plus largement au cadre de leur existence.

Au-delà de la présentation de tableaux généalogiques, ce documentaire intelligemment conçu retrace avec force, et interrogations parfois, une histoire, un contexte indispensables à la connaissance de la famille. La description de l'environnement social, l'analyse des implications religieuses et militaires, les études de faits divers sont autant d'instruments qui nous permettent de mieux appréhender la façon de penser et d'évoluer de cette famille depuis cinq siècles.

Françoise Rouet nous emmène en effet dans un univers familial tout à fait singulier et intime, reconstitué avec grande précision, qui passionnera sans aucun doute les plus curieux – les amateurs comme les néophytes – mais surtout, comme moi, les descendants de la famille Pérussault qui, sans le savoir, par le jeu des imbrications de familles alliées, se révèlent étonnamment nombreux.

En effet, la démarche, qui au départ est des plus personnelles, s'avère devenir rapidement la reconstitution d'une véritable toile que le temps a abîmée, une mégastructure dont les liens ne demandent qu'à être de nouveau tissés... pour peu que ses composants aient les mêmes attentes. Et c'est là justement que réside la principale difficulté de cette démarche : ce désir de rénovation sera-t-il partagé et par là même légitimé ? Aboutira-t-il à la fierté et au partage ou à la déception, voire à l'indifférence ?

Quelle que soit la réponse, l'auteure nous livre ici un formidable exemple de travail titanesque. Elle doit inspirer à chacun le plus grand respect, pour le travail impressionnant dont elle nous fait offrande à travers son œuvre.

Je souhaite en outre que *La Saga des Pérussault*, son histoire si spéciale et pourtant si « commune », provoque chez tous l'envie d'étoffer ses connaissances filiales. L'ampleur de la tâche ne doit pas toutefois décourager les initiatives, car il y a autant de recherches possibles en généalogie qu'il y a de volontés différentes. La variété des recherches n'a en effet d'égal que la diversité des individus.

D'une manière générale, la recherche et sa publication ont toujours eu pour but la diffusion et la pérennisation de connaissances et de démarches, qui se veulent apporter à chacun l'épanouissement et l'identité, à l'ensemble la prospérité et l'Histoire.

Michel Sapin, descendant des Pérussault.  
Ancien maire d'Argenton-sur-Creuse

# NOTE AU LECTEUR



La première édition de *La Saga des Pérussault* est parue à la fin de l'année 2008. Depuis cette date, si j'ai travaillé sur d'autres sujets, je n'ai pas été sans croiser des Pérussault ou leur histoire. J'ai glané d'autres informations, dans des archives papier ou directement par témoignage oral, mais aussi en puisant dans des archives numérisées, chaque jour plus nombreuses et plus diversifiées. J'ai également rencontré des descendants de certaines branches que je ne connaissais pas ou dont j'ignorais l'existence. Aujourd'hui, cette première version est épuisée. Le moment est venu de reprendre le précédent travail afin de l'augmenter de nouvelles données et de l'actualiser, mais aussi d'essayer d'améliorer une création toujours perfectible, jamais exhaustive.

\* \* \*

Lorsque j'ai débuté en généalogie, voici maintenant de nombreuses années, je n'avais absolument aucune idée de l'ampleur de l'aventure dans laquelle je me lançais. Car c'est bien d'une aventure qu'il s'agit, avec ses énigmes, ses indices, ses surprises et ses rebondissements, ses rencontres inattendues et ses coïncidences troublantes... On se trouve plongé dans une quête sans fin, avec l'impatience de la trouvaille suivante...

Après avoir exploré un certain nombre de familles, je me suis prise au jeu de la reconstitution de la famille Pérussault dont je descends à la quatorzième génération, famille dont les branches multiples s'interpénètrent, par le jeu complexe des alliances et des homonymies, en une forêt si dense qu'il convient presque de l'aborder avec une machette...

Cette famille est à plus d'un titre passionnante à étudier. Le nombre des porteurs du nom recensés s'élève à environ 800, que l'on peut considérer quasiment tous issus d'une même souche, même s'il n'a pas encore été possible d'y rattacher certains. Ils nous offrent une très large palette de profils et d'histoires personnelles, sur une période couvrant plusieurs siècles et dix-neuf générations.

Actuellement, plus de 14 800 descendants sont recensés, porteurs ou non du patronyme. Mais, par le biais des très fréquents mariages consanguins, leur nombre

n'est plus que de 8 300 individus distincts, soit une consanguinité de plus de 43 % qui débute à la sixième génération<sup>1</sup>, mais cette comptabilisation est loin d'être exhaustive...

Vu l'ampleur de cette postérité, notre travail est donc volontairement limité aux porteurs du nom, avec l'indication des principales familles alliées et présentation de quelques sommités locales qui s'y rattachent par une branche féminine, donc portant un autre patronyme.

Cette saga est abordée en deux parties : la première étudie divers aspects de cette famille, la seconde est exclusivement consacrée à la généalogie.

À la fin de l'élaboration de la première édition, la réglementation de l'état civil a été modifiée, amenant le délai de communication des actes de naissance et de mariage de 100 à 75 ans. À l'époque, notre étude avait porté sur 762 personnes distinctes, depuis l'ancêtre commun le plus lointain jusqu'aux personnes nées avant 1909.

Dans cette nouvelle version, nous avons ajouté une génération aux données précédentes, en n'indiquant toutefois que le prénom et l'année de naissance des personnes nées jusqu'en 1930, toujours dans le souci de respect de la vie privée de chacun.

Sauf mention particulière, les cotes des documents sont celles des Archives départementales de l'Indre (ADI).

En cas de prénoms multiples, le prénom usuel est souligné s'il ne s'agit pas du premier d'entre eux.

Certains prénoms sont suivis du signe + : il indique que la personne concernée a un lien de parenté avec son conjoint.




---

<sup>1</sup> Lors de la première édition de *La Saga*, nous indiquions 12 500 descendants pour seulement 7 300 personnes distinctes et une consanguinité de 41 %.

# LE TEMPS ET L'ESPACE INDRIENS

---

Le berceau de notre famille Pérussault se situe à Saint-Gaultier (Indre). Grâce à l'ancienneté des registres paroissiaux de cette commune, nous pouvons remonter loin dans le temps : les plus vieux baptêmes datent de 1580. Mais les registres de cette époque – même en bon état de conservation – sont difficilement déchiffrables pour nos yeux du XXI<sup>e</sup> siècle. Aussi, avons-nous la chance de disposer de ce que j'appelle un trésor : on trouve en effet à la mairie un gros registre, établi au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle par l'abbé François Robert, curé de la paroisse et fondateur du collège, également ami du père Sylvain Pérussault dont il sera question plus loin. Ce registre est un répertoire des actes de baptêmes, mariages et sépultures dressés depuis les origines<sup>5</sup>. Il constitue une aide très précieuse qui nous fournit beaucoup d'indications et permet d'éviter des consultations répétées des registres. Son intérêt majeur réside surtout dans le fait qu'il est entrecoupé de commentaires de l'abbé Robert, écrits à l'encre rouge, au sujet des personnes concernées par les actes. En voici quelques exemples.

## Dans les baptêmes

Après la mention du baptême de Pierre Peyrot le 11 novembre 1721 :

*Nota que ce Pierre Peyrot, ayant d'abord pris l'état ecclésiastique, le quitta pour ne pas se sentir assez de vocation, étudia en médecine, fit sa licence à Bourges. De là, fut à Paris faire son cours et devint enfin un fameux médecin, et mourut au Châtelier, paroisse de Prissac, le 6 janvier 1759, sans avoir été marié.*

Après la mention du baptême de Barthélemy Peyrot le 16 mai 1723 :

*Nota que ce Barthélemy Peyrot descendant de Messire Blaise Peyrot dont nous avons parlé, après ses études faites, alla à Paris chez un procureur pour étudier la pratique,*

---

<sup>5</sup> Les baptêmes sont classés par ordre chronologique à l'intérieur de chaque initiale, les mariages et sépultures uniquement par ordre chronologique.

*ensuite revint en cette ville et il prit la charge de procureur du Roy en cette prévôté, qu'il exerce aujourd'hui. En 1748, il épousa Demoiselle Marie Jeanne Pérussault du Moineau, fille de feu Louis Gabriel Perusseau du Moineau, capitaine du château de cette ville, et de Dame Marguerite Pérussault de Mersan.*

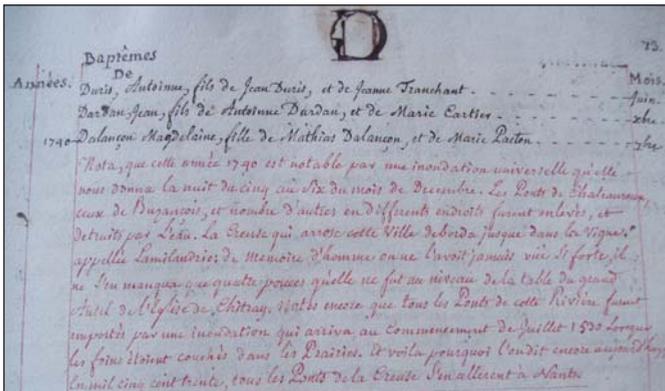
### Dans les sépultures

*Le 25 novembre 1616, inhumation de Louis Cousin, âgé de 18 à 20 ans, natif de la ville de Paris, qui fut assassiné à la fontaine de Plimpinard par les archers du grenier à sel de Buzançais.*

*Le 4 février 1684, a été enterré un sabotier passant de l'âge de 50 ans, de moyenne grandeur et grosseur, qui s'est noyé en passant la Creuse sur la glace, le 3 de ce mois, duquel on ne sait point le nom ni d'où il est.*

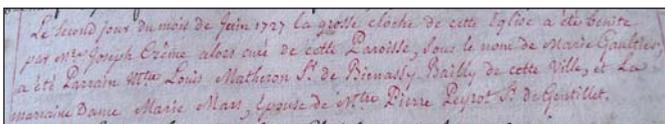
*Le 19 mars 1726, inhumation de François Bretet, âgé d'environ 45 ans, écrasé d'hier dans les bois de Bienassy par la chute d'un arbre.*

Les commentaires de l'abbé peuvent aussi se rapporter aux aléas météorologiques ou climatiques :

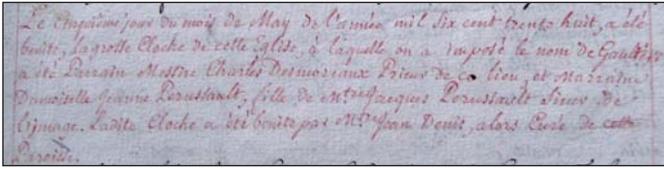


### Folio 73 du répertoire

Nous pouvons y lire aussi plusieurs témoignages de la bénédiction des cloches :

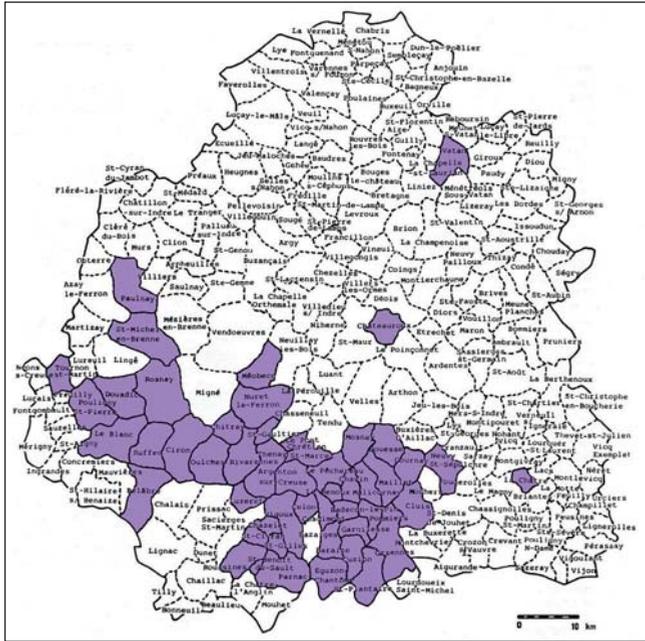


### Folio 57 du répertoire



Folio 52 du répertoire

Revenons à notre famille Pérussault. Les premières générations restent fixées à Saint-Gaultier et dans ses alentours immédiats. Elle s’est ensuite développée le long de la vallée de la Creuse, d’une part vers Éguzon et d’autre part vers Le Blanc. Rapidement, des rameaux se détachent et partent s’installer dans d’autres localités de la région : Saint-Benoît-du-Sault, Éguzon, Argenton-sur-Creuse et ses environs, voire Châteauroux. L’un d’eux s’installera au Menoux, qui deviendra ainsi le second lieu de vie de cette famille, eu égard au nombre de porteurs du nom y ayant vécu.



Communes de l’Indre où la présence de porteurs du nom est avérée

Plus tard, cette lignée installée au Menoux donnera des descendants dans les communes situées au sud d’Argenton : Celon, Vigoux, Chazelet et Saint-Civran. Au XIX<sup>e</sup> siècle, l’un d’eux quittera Chazelet pour Le Blanc puis Pouligny-Saint-Pierre, pour terminer sa vie à Douadic, où le nom se perd au début du XX<sup>e</sup> siècle. Cette branche donnera ensuite une descendance qui s’établira hors de l’Indre, à Bordeaux, à Vichy et dans le Maine-et-Loire.

D'autres membres de la famille ont définitivement quitté l'Indre pour le Cher : ils se sont installés à Henrichemont et y ont fait souche. Un chapitre leur sera consacré plus loin.

Des demoiselles Pérussault se sont mariées dans d'autres familles également bien implantées dans la région. Plus de deux cents unions ont été recensées.

**Au XVI<sup>e</sup> siècle** (2 unions) : Dubrac, Gravier.

**Au XVII<sup>e</sup> siècle** (49 unions) : Audoukert, Barrault, Baudet, Bertheau, Bonnet, Brunaud (2), Chéroux (2), Couraudin, Daiguzon, de Boislinard (4), Delavergne (3), Denis, Dubrac, Dufay, Fauconneau, Fonton, Gaillard, Genin, Lemaire, Mangin, Massié, Matheron, Mauduit, Mousson, Neveu (2), Nicaud, Patry, Peyrot (4), Pijaud, Plassat, Plumet, Robinet, Sursois, Testé, Vigner (2), Villain, de Vouhet.

**Au XVIII<sup>e</sup> siècle** (90 unions) : Alabonne, Alabré, Alaperrine (2), André, Aubépin, Auclert, Bartholin, Baulu, Berthon, Bidault, Blanchard, de Boislinard, Bouet, Bourgoin, Brunaud (2), Brunet, Burat Dubois, Busson, Cailleron, Camusat, Chapouille, Chevalier, Couraudin, Delaigue, Delaneau, Delaroche, Delavergne, Demont, Dousserin (2), Duchâteau, Duplaix, Fesneau, Fiaud, Fossiat de la Tronchette, Fromenteau, Gabillaud, Gautier, Jouhannet, Julien, Lamy (2), Lasnier, Laville, Le Camus, Lemaire (3), Lidaine, Livrnette (2), Lucas, Mars, Marteau, Martin de Peudemont, Matheron (2), Mauduit (2), Mauffait, Merlaud, Monteau, Moreau (3), Naudin, Neveu (2), Nivert, Petitguillaume, Peureau, Peyrot (2), Pinardon, Pineau de Montpeiroux, Poitrenaud (2), Potebon, Prugnaud, Robin Bazelat (2), Rondeau, Rullaud, Vacher, Valet, Vézien, Villemonais.

**Au XIX<sup>e</sup> siècle** (54 unions) : Albert, Auvillain, Berroyer (2), Brunaud, Brunet (2), Chavegrand, Chevalier, Chopy, Clérault, Courrèges, Dissard, Dubrac, Duchemin, Dupertuis, Durand (2), Fauconnier, Fomproix, Gabillaud, Gallaud, Gerbaud, Gorgeon, Grosset, Guyot, Hérault, Lacour, Lamy, Maillant, Maingaud (2), Malardeau, Malicornet (2), Militon, Moreau, Nicaud, Pacton, Parlebas, Pezant, Pineau (4), Rouer, Rouet, Suard, Texier, Thomas (2), Tillier, Volette, Yvernault.

**Au XX<sup>e</sup> siècle** (9 unions jusqu'à 1922) : Bazin, Cadon, Cornette, Dion, Dubault, Foulatier, Genon, Jouhannau, Mangeveau.

Certains de ces noms sont présents sur deux ou trois siècles : Brunaud, Dubrac, de Boislinard, Delavergne, Matheron, Neveu, Nicaud, Peyrot...

Aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles sont célébrés des mariages où les deux conjoints portent le nom de Pérussault<sup>6</sup>. Cette répétition des alliances entre membres des mêmes familles montre la complexité des liens tissés au fil du temps entre différentes branches, d'où la fréquence des dispenses de consanguinité délivrées pour les mariages ultérieurs.

<sup>6</sup> Mariages à Saint-Gaultier : Jacqueline et Sylvain en 1635, Françoise et Jean en 1639, Marguerite et Charles en 1676, Jeanne et François en 1688, Marguerite et Gabriel en 1716 ; à Saint-Gilles : Marie Anne et Jean en 1726 ; en un lieu indéterminé : Marie et François avant 1725.

## SAINT-GAULTIER

Ce chef-lieu de canton comptait 1 853 habitants au recensement de 2012 contre 2 589 en 1889. Située sur la rive droite de la Creuse, entre Argenton et Le Blanc, la ville doit son origine et son nom à Gaultier, abbé de Lesterps<sup>7</sup>, mort en 1070.

Au milieu du XI<sup>e</sup> siècle, l'abbaye charentaise fut incendiée lors de l'incursion d'un petit seigneur local. En contrepartie de l'absolution papale, sa famille fit don de terres qu'elle possédait sur les deux rives de la Creuse, au niveau de Rivarennas, afin d'y ériger un prieuré. Une institution en deux parties reliées par un passage à gué fut construite, placée sous la protection de saint Étienne à Rivarennas, et en face, sur la rive droite, sous celle de saint Hilaire. L'abbé Gaultier prit les rênes du prieuré richement doté par ses fondateurs. L'établissement dédié à saint Hilaire prospéra et donna naissance à une ville qui prit le nom de son premier abbé.

Empruntons quelques lignes à un bulletin de la Société d'études historiques du canton de Saint-Gaultier<sup>8</sup> : *La ville est placée avec son prieuré sous l'autorité diocésaine sur le plan temporel mais sur le plan séculier reste dépendante des princes apanagistes ou possesseurs du Berry. Sous la protection religieuse et même parfois papale, Saint-Gaultier va grandir et prospérer. À l'ombre du clocher grandit une population composée essentiellement de vigneron, de bûcherons, d'artisans, de marchands et de titulaires de maigres charges et offices. Elle s'y développe car Saint-Gaultier était d'Église et le prieuré apporte, avec l'activité économique, les bienfaits de la paix et de l'enseignement, et une réelle vie intellectuelle. Malgré les difficultés des moyens de communication (deux jours à cheval), Paris et le siècle des Lumières exercent une influence grandissante sur la population, qui s'ouvre peu à peu aux idées nouvelles.*

Ceinte de remparts au XVI<sup>e</sup> siècle, la ville en conserve toujours quelques traces : avenue de Lignac, rue des Remparts, rue Théophile-Nepveu et rue du Cheval-Blanc. Lors de la construction de la route de Châteauroux à Poitiers, il a fallu détruire la porte de Lignac, sur l'avenue du même nom, au niveau de la rue des Remparts : *cette porte est solide mais sa baie n'est pas assez large pour le passage d'une voiture bien chargée de foin*<sup>9</sup>.

Il nous faut évoquer brièvement la famille de Condé qui occupa une importante place dans l'histoire de Saint-Gaultier.

– Louis I<sup>er</sup> de Bourbon-Condé (1530 - 1569) était un oncle du roi Henri IV. Il avait été un des principaux chefs protestants. Il fut assassiné à l'issue de la bataille de Jarnac qui avait opposé les protestants à l'armée royale.

– Henri I<sup>er</sup> de Bourbon-Condé (1552 - 1588), son fils, prit une part active aux guerres de religion en tant que chef du parti protestant. Sa mort subite fit suspecter un empoisonnement.

<sup>7</sup> Localité située dans l'actuel département de la Charente, à peu de distance de Confolens.

<sup>8</sup> Bulletin n° 11 de la Société d'études historiques du canton de Saint-Gaultier (1988), *Bicentenaire de la Révolution*, par Henri Déribéré-Desgardes.

<sup>9</sup> Cité par Christian de Boismarmin dans *Notes sur Saint-Gaultier* (ADI : F 1153).

– Henri II de Bourbon-Condé (1588 - 1646), son fils posthume, fut élevé dans la religion catholique par le roi Henri IV. Il fut jusqu'à la naissance du futur Louis XIII (1601) l'héritier de la couronne. Il acheta le marquisat de Châteauroux (1612) ainsi que le reste du Bas-Berry provenant de la succession d'André de Chauvigny (1613) et devint gouverneur du Berry en 1616.

– Louis II de Bourbon-Condé (1621 - 1686) est le fils du précédent. Il est plus connu sous le nom du Grand Condé. Après des études chez les jésuites de Bourges, il débuta une carrière militaire. Quelques jours après la mort de Louis XIII, en mai 1643, il remporta la bataille de Rocroi contre les Espagnols. Il fut un des meneurs de la Fronde pendant la minorité de Louis XIV. Passé du côté des Espagnols puis rentré en grâce, il reprit le commandement des armées royales. Entre les batailles, il vivait somptueusement en son château de Chantilly.

### Les Condé à Saint-Gaultier

Le château de Saint-Gaultier avait porté plusieurs noms : de Lignac, Grimouard... Il appartenait à Blaise et Antoine Peyrot, le père et le fils, tous deux conseillers du roi à l'élection d'Argenton, lorsqu'il fut vendu en 1626 à Henri II de Condé. Il prit le nom de château de Condé. Des vestiges en subsistent dans la rue du Cheval-Blanc : une tour tronquée, des portes anciennes surmontées des dates 1620 et 1621, ainsi que d'écussons illisibles car martelés lors de la Révolution.

Des liens étroits ont existé entre Henri de Condé et la famille Peyrot : *Henri II de Condé était très attiré par le marquisat de Châteauroux et notre région. Il voulait y asseoir sa fortune terrienne et il a trouvé une aide précieuse pour cette politique patrimoniale dans la personne de Maître Blaise Peyrot qui, en raison des excellentes relations qu'il entretenait avec le prince, semble avoir beaucoup encouragé son goût pour notre bourgade, ce qui a certainement eu, à l'époque, des retombées économiques non négligeables. (...) Par son adresse, sa fidélité et l'étendue de ses fonctions, Blaise Peyrot a joué à l'époque un rôle important dans l'entourage du prince de Condé, possesseur du Berry, qui fut aussi pendant dix ans « premier prince de sang », c'est à dire héritier présomptif du royaume de France<sup>10</sup>.*

En 1736, Louis XV acquit le duché de Châteauroux et le château de Condé fut mis en vente. Plusieurs adjudications eurent lieu. À la troisième, il revint à Pierre Pérussault, officier invalide. Mais la dernière l'attribua à Jean Mauduit, notaire et procureur de Saint-Gaultier. Ce fut la fin du château de Condé.

<sup>10</sup> Bulletin n° 14 de la Société d'études historiques du canton de Saint-Gaultier (1993), *Saint-Gaultier et les Princes de Condé*, par Henri Déribéré-Desgardes.

L'abbé Robert, déjà évoqué, est une figure marquante du Saint-Gaultier du XVIII<sup>e</sup> siècle. Quelques notes le concernant figurent dans son fameux répertoire :

*Nota que moi François Robert, Prêtre de la paroisse d'Argy, fils de feu François Robert, marchand, et de feu Anne Toulombeau, après avoir vicarié l'espace d'un an à Genouilly près Graçay et à Argy, ma patrie, je fus nommé par messieurs nos supérieurs pour remplir le vicariat de cette paroisse de Saint-Gaultier, et pour en même temps y jeter les fondements d'un petit collège : en conséquence de ces ordres, je me rendis icy à tel jour que ce jour d'hui onze février 1740 ; et le 4 mars suivant je commencé (sic) le collège que j'ai continué avec l'aide de Messieurs les vicaires qu'on me donnait l'espace de seize ans. Fait le 21 octobre 1763. (Folio 106)*

*Le dix-huit juillet 1743, j'ai pris possession de cette cure, âgé d'environ vingt-neuf ans, étant né le 25 7bre 1714, après en avoir été vicaire vingt et un mois, et desservant dix-neuf. Je fus nommé à cette cure par feu messire Jacques de Maillé, Abbé commendataire de l'abbaye de Lesterps en Limousin, qui était alors vicaire général de Chartres en Beauce. (Folio 131)*

L'abbé Robert officia à Saint-Gaultier jusqu'à son décès survenu en 1771. Il est à l'origine de la création du collège, ouvert le 4 mars 1740 et devenu petit séminaire en 1770. À l'époque du décès de son fondateur, le collège comptait entre trente et quarante élèves qui payaient chacun 10 livres pour le droit d'entrée, 10 livres pour le blanchissage, 15 livres pour la location du lit et 220 livres pour dix mois de pension. On peut supposer qu'un certain nombre des fils des familles objets de notre recherche bénéficièrent de l'enseignement dispensé entre ses murs. Fermé à la Révolution, l'établissement devint successivement gendarmerie, prison, lieu de réunions publiques. Il rouvrit en 1817 pour fermer définitivement après les lois sur la séparation de l'Église et de l'État. Sous la houlette de la municipalité, une école primaire supérieure de filles y fut installée. Lycée après la Seconde Guerre mondiale, il devint un collège en 1968, ce qu'il est toujours aujourd'hui.

Le successeur de l'abbé Robert continua la tenue du répertoire qu'il avait initié, mais avec beaucoup moins de rigueur et de précision. Il écrivit à son sujet :

*François Robert prêtre curé de cette paroisse, a été le premier Supérieur du petit Séminaire de cette ville en 1770 et est mort en 79 après avoir occupé cette place l'espace de quatorze mois le 6. Décembre généralement respecté de la paroisse et du Séminaire qu'il avoit gouverné avec autant de prudence que de zèle, il a été inhumé dans le chœur de cette Église à gauche du lutrin de cette présente année 1771*

**Folio 501 du répertoire**

Le terrier de Saint-Gaultier<sup>11</sup> pour les années 1561-1563 existe toujours, en excellent état de conservation. En marge de chaque paragraphe, une écriture plus récente en indique le contenu. À chaque feuillet, on relève le nom Pérussault.

L'érudit local Christian de Boismarmin (1838 – 1927) a laissé un recueil de notes sur l'histoire de Saint-Gaultier<sup>12</sup>, parmi lesquelles on trouve la retranscription d'extraits de ce document :

*Pierre Pérussault possède un banc et étal de boucherie construit et édifié sur la place accoutumée de tenir banc, jouxte à la place publique appelée le porche. Ce banc est baillé ci devant à Léonard du Fay, assis au porche de Saint-Gaultier, jouxte le banc de Jean Mabonneau et la rue allant de l'église au cimetière. Plus loin y sont cités Pierre et son frère Guyot, ainsi que Jean, qui possèdent eux aussi un banc de boucherie. On y découvre également la mention de Thomas Pérussault couturier, et Léonarde Dupuy, sa femme. Ce couple n'est retrouvé nulle part ailleurs.*

Ce sont les recherches entreprises par Philippe Pacaud, de la Société généalogique du Bas-Berry, qui permettent de relier entre elles les plus anciennes branches : Pierre, Jean et Guyot, cités dans le terrier, sont trois frères. Le prénom de leur père n'est pas connu : nous l'appellerons l'Ancien. On peut estimer sa naissance aux environs des années 1500. S'agit-il de Thomas ?

### **Les enfants et petits-enfants de l'Ancien**

Ce plus lointain ancêtre eut donc au moins trois fils, nés autour des années 1530 : Guyot, Pierre et Jean, tous les trois marchands bouchers qui partageaient un étal devant l'église de Saint-Gaultier.

Les affaires étaient prospères ; l'enrichissement progressif des générations suivantes permit à la famille d'acheter des charges et d'accéder ainsi à la bourgeoisie locale.

De Guyot, on ne connaît que l'existence.

De Pierre, on connaît quatre enfants :

– Pierre, sieur du Pauday et du Cheval Blanc, greffier puis notaire, se maria deux fois.

Avec Michèle Matheron, sa première épouse, il eut six enfants. On ignore ce que devinrent les trois plus jeunes. Les trois aînés, Jean, Gabrielle et Françoise se marièrent avec Marie, Jean et Antoine Peyrot : Jean et Antoine Peyrot étant les fils de Blaise

<sup>11</sup> Registre foncier contenant l'indication des terres relevant d'une seigneurie avec les droits y afférant et la reconnaissance de la situation par les vassaux et tenanciers. (ADI : 1 J 1710)

<sup>12</sup> ADI : F 1153

Peyrot, proche d'Henri de Condé, et Marie leur cousine germaine. Henri II de Condé fut le parrain de Marguerite Peyrot, une des filles de Jean Peyrot et Gabrielle Pérussault.

Avec Jacqueline Gravier, la seconde, il en eut onze. Le plus jeune, François, né en 1614, était marchand. Appelé sieur de la Brenne, il épousa Charlotte Plassat, mais aucun document relatif à leur mariage religieux n'a pu être retrouvé. Huit enfants de ce couple sont connus, dont seulement les deux premiers sont nés à Saint-Gaultier : Gabriel en 1644 et Madeleine en 1645. Le couple et les aînés sont ensuite partis pour Chavin et Le Menoux, avec peut-être des étapes intermédiaires, puisque les lieux de naissance des autres enfants (Sylvain, Louise, François, André, Louis et Jacques) n'ont pu être déterminés. Nous reparlerons d'eux plus loin ;

– Jean, huissier à Saint-Gaultier ;

– Jeanne, mariée avec Laurent Gravier, simple cordonnier ;

– Marin, devenu fermier du prieuré de Saint-Gaultier. C'est à ce titre que le 4 décembre 1610 il conclut un marché pour fournir en fagots le four banal de Saint-Gaultier<sup>13</sup>. De son union avec Jeanne Gravier, il eut six enfants. Parmi eux se trouve Pierre, procureur fiscal<sup>14</sup> de Saint-Gaultier puis bailli<sup>15</sup> de Cors. Marié avec Claude Malardeau, ils eurent ensemble quatre enfants. Mais ce Pierre Pérussault est aussi connu pour avoir eu un enfant avec Catherine Maud, sa servante. L'abbé Robert l'évoque au folio 158 de son fameux répertoire : *Nota que ce Pierre Pérussault vigneron, était fils bâtard de Messire Pierre Pérussault bailli de cette ville, et que c'est de ce bâtard que sont issus tous les Pérussault artisans et vigneron de cette paroisse. Des anciens m'ont dit que ce Pérussault bailli, offrit une somme considérable à la fille qu'il avait abusée pour ne point faire porter à cet enfant, fruit de leur faiblesse, le nom de Pérussault mais que cette créature refusa l'argent qu'on lui offrait et voulu même que son enfant fût baptisé sous le nom de Pierre Pérussault. Cette fille était servante. L'acte de baptême de ce bâtard ne se trouve point.*

Les lignes de l'abbé Robert sont exactes en se limitant à Saint-Gaultier, à son époque et aux corps de métiers qu'il cite. Mais il avait oublié les autres personnes issues des autres membres de la famille.

En ce qui concerne le bailli de Cors Pierre Pérussault, il eut avec son épouse Claude Malardeau un seul fils, Joseph, dont on ne trouve que le baptême en 1644 – il est probablement mort en bas âge – et trois filles, mariées dans les familles Nicaud, Gaillard et Dubrac. Il faut attendre près de trois cents ans pour trouver des descendants Pérussault dans cette lignée. À la neuvième génération, on arrive à Émilienne Debois<sup>16</sup> qui épousera en 1892 à Chazelet son lointain cousin Aimé Marie Paul Pérussault, lui-même descendant de François Pérussault, sieur de la Brenne et cousin germain du « Bâtard du Billi ». Ce couple aura deux enfants de qui sont issus certains des porteurs actuels du nom.

<sup>13</sup> ADI : F 1154. Minutes de Peyrot, notaire.

<sup>14</sup> Magistrat chargé de veiller aux intérêts de la collectivité, avec la possibilité de déclencher une action judiciaire, et à ceux du seigneur, avec la perception des droits seigneuriaux.

<sup>15</sup> Le bailli était dépositaire de l'autorité royale au siège du baillage. Il appliquait la justice et contrôlait l'administration.

<sup>16</sup> Descendante de Marie Pérussault, fille aînée de Pierre, bailli de Cors, mariée avec François Nicaud.

Catherine Maud eut bien raison de faire baptiser son fils selon son souhait, sinon nous n'aurions pas réalisé cette étude... ce qui révèle aussi un caractère bien trempé !

De Jean, on connaît l'épouse Antoinette Denis et deux enfants :

– Jacques, marchand, marié avec Mathurine Dubrac ;

– Sébastienne, qui épouse François Dubrac, originaire de Saint-Benoît-du-Sault. C'est en cette cité que le nouveau couple s'installera et aura une très large descendance qui comptera nombre de notables : hommes de lois, chirurgiens, médecins, militaires...

Ainsi les plus anciens Pérussault connus faisaient partie de la haute société galtoise et de ses environs.

## CHAVIN

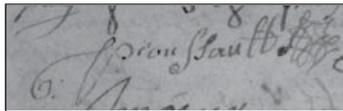
On relève la trace de François Pérussault, sieur de la Brenne, et de Charlotte Plassat à Chavin à partir de 1667 lors de plusieurs évènements concernant leurs enfants.

– Louise est mentionnée comme marraine de deux enfants nouveau-nés, dont une fois avec son futur époux comme compère, François Brunaud, qualifié de praticien ;

– Madeleine est choisie comme marraine en 1669. Elle s'était mariée vers 1664 avec Antoine Brunaud, marchand ;

– Sylvain est décédé à Chavin le 22 août 1669 *âgé d'environ 20 ans* ;

– Gabriel, le fils aîné, marchand tanneur, s'unit à Argenton le 27 août 1669 (soit cinq jours après la mort de son frère Sylvain) avec Marie Delagrave, issue d'une très ancienne famille d'Argenton, fille d'Étienne, archer de la maréchaussée.



**Signature de Gabriel Pérussault à son mariage**

– André, marchand, épouse à Chavin en 1687 Marie Delavergne ;

– Jacques se marie à Argenton en 1684 avec Madeleine Brunaud, très probablement alliée à François et Antoine Brunaud, époux respectifs de Louise et de Madeleine ;

– François Pérussault, marchand, et son frère Louis, marchand et fermier, épousent à Chavin, en 1680 et 1686, les sœurs Jeanne et Catherine Auclert, dont le père est également marchand. Les deux nouveaux couples auront respectivement cinq et huit enfants, nés à Chavin et au Menoux.

Ces sept couples sont à l'origine d'une très large postérité sur toute la région d'Argenton... Et à partir de la génération des arrière-petits-enfants, de nombreuses unions auront lieu entre leurs descendants. Dans les actes des registres de Chavin, tous sont indiqués comme habitant le village du Menoux. En effet, à cette époque, la paroisse de Chavin était très étendue : elle incluait les territoires actuels du Menoux et du Péchereau, qui n'étaient pourvus que d'une église succursale dépendant de la cure de Chavin.

Charlotte Plassat a été marraine de deux de ses petites-filles, qui portent son prénom : Charlotte Brunaud, née en 1669, et Charlotte Pérussault, née en 1684. Son décès est constaté au Menoux en 1693. Quant à celui de François, son époux, il n'a pas été retrouvé, mais il est antérieur à 1669.

## LE MENOUX

Penchons-nous maintenant sur ce second lieu de vie important de la famille, la paroisse du Menoux.

Situé également sur la rive droite de la Creuse, en amont et à quelques kilomètres d'Argenton, Le Menoux est un village dont l'activité principale fut longtemps centrée autour de la vigne. Sa population comptait 444 habitants en 2012, contre 749 en 1878, le maximum ayant été de 795 habitants en 1860.

Jadis, presque toutes les terres du Menoux étaient couvertes de vignes, propriétés d'abbayes cisterciennes ou de grands seigneurs.

La vie des nombreux journaliers vigneronns qui exploitaient ces terrains très pentus était plutôt rude. En ce lieu de monoculture, quand les aléas climatiques étaient à l'origine de récoltes insuffisantes, voire nulles, il devenait difficile pour la population de subvenir à ses besoins alimentaires. La nécessité la forçait alors à aller chercher ailleurs de quoi se nourrir.

La production de vin entraînait des échanges commerciaux avec la Marche et le Limousin. Les fûts de vin étaient transportés au moyen de lourds charrois tirés par quatre bœufs, déplacements qui n'étaient pas sans danger. On appelait ce type d'expédition *la vinade*.

Il arrivait que ces échanges commerciaux évoluent en échanges matrimoniaux. En effet, nous avons retrouvé des mariages entre des membres de cette famille (porteurs ou non du patronyme) et ceux de familles du nord de la Creuse : Denis, Guillerot, Perperot... Plusieurs générations après, des dispenses de consanguinité furent nécessaires pour contracter de nouvelles unions.

À la Révolution, les vignes furent vendues comme biens nationaux. Au XIX<sup>e</sup> siècle, de riches habitants de la Marche et du Limousin s'en trouvèrent à nouveau propriétaires. Ils se firent construire au Menoux de magnifiques demeures qui subsistent encore.

En 1827, l'un d'eux, Charles Joseph Dargier de Saint-Vaulry, demanda à bénéficier de la loi du 27 avril 1825, dite loi du Milliard des émigrés<sup>17</sup>. Cette loi, qui visait à dédommager les familles des émigrés dont les biens avaient été confisqués lors de la Révolution de 1789, devait faire environ 50 000 bénéficiaires. Elle fut très mal perçue par la population, et constitua l'une des causes de la Révolution de 1830.

Charles Joseph Dargier de Saint-Vaulry, concerné par cette loi, agissait ainsi en tant que fils d'émigré. En effet, son père, Valéry Dargier, chevalier, baron de Saint-Vaulry, descendant des seigneurs de Saint-Plantaire, avait émigré à la fin de 1791.

*Porté sur la première liste des émigrés creusois le 20 octobre 1792, il s'établit en Hollande, mais commit l'imprudence folle de rentrer en France. Décrété d'arrestation le 30 novembre 1792, il fut arrêté à Bordeaux le 3 avril 1793, condamné à mort par le tribunal criminel de Guéret (qui prononça en outre la confiscation de ses biens) par jugement du 29 octobre 1793 et exécuté le lendemain<sup>18</sup>, laissant quatre orphelins nés de ses deux unions.*

Charles Joseph Dargier perçut ainsi une indemnité de 10 597 francs pour des terres et des vignes au Menoux. Son père avait été propriétaire d'un *bâtiment, quatre vingt huit journaux<sup>19</sup> de vignes, deux boisselées de terre et un petit pré*, que Charles Pépin, d'Argenton, avait acquis comme biens nationaux le 13 messidor an IV (1<sup>er</sup> juillet 1796) pour la somme de 12 688 livres, payables en 16 mois<sup>20</sup>. Le comble des méandres de cette histoire est que les Dargier de Saint-Vaulry descendent des Pérussault par Suzanne, mariée en 1664 à Saint-Gaultier avec Sylvain de Boislinard, à l'origine d'une branche partie de Saint-Gaultier vers Saint-Plantaire.

À partir de 1880 débute la crise due au phylloxera. Les ceps malades sont arrachés et remplacés par des porte-greffes importés des États-Unis. La création de deux syndicats viticoles suivra, avec le but de reconstituer du vignoble : le syndicat viticole du Menoux (1885) et le syndicat des vigneron (1889), dont le président est François Malicornet-Pérussault<sup>21</sup>.

Mais le déclin est amorcé. Les changements des modes de vie du XX<sup>e</sup> siècle vont précipiter la chute du vignoble. Le Menoux, qui avait totalisé jusqu'à 300 vigneron pour une population de 700 habitants, exploitant 300 hectares de vigne pour une surface communale de 550 hectares, ne comptera plus que 70 hectares de vigne en 1959 et 8 en 1980. Grâce à une poignée de vigneron volontaires et motivés, le vignoble renaît au Menoux : 5 hectares ont été replantés en 2002, et la première récolte a eu lieu deux ans plus tard.

<sup>17</sup> Hugues Desgranges, *Nobiliaire du Berry*, Saint-Amand-Montrond, 1971.

<sup>18</sup> Idem.

<sup>19</sup> Un journal est une ancienne mesure indiquant la surface qu'un homme pouvait labourer en un jour.

<sup>20</sup> ADI : 2Q 1336

<sup>21</sup> Bulletin n° 13 de la Société d'études historiques du canton de Saint-Gaultier (1989), *Le vignoble de Saint-Gaultier*.

Nous avons dénombré une petite vingtaine de Pérussault ayant exercé le métier de vigneron au Menoux :

Prénom	Naissance	Lieu	Décès	Lieu	Profession
<b>André</b>	14.10.1706	Le Menoux	27.11.1782	Le Menoux	Vigneron
<b>André</b>	2.6.1736	Le Menoux	25.5.1760	Le Menoux	Vigneron
<b>André</b>	12.12.1759	Le Menoux	27.7.1831	Mosnay	Laboureur Vigneron
<b>André</b>	27.3.1711	Le Menoux	16.5.1772	Le Menoux	Vigneron
<b>Antoine</b>	9.11.1721	Le Menoux	10.10.1753	Le Menoux	Vigneron
<b>Charles</b>	19.10.1767	Le Menoux	2.8.1820	Ceaulmont	Vigneron
<b>Claude</b>	19.4.1796	Le Menoux	9.6.1884	Le Menoux	Vigneron Laboureur
<b>Gabriel</b>	14.4.1686	Chavin	24.3.1737	Le Menoux	Vigneron
<b>Jean</b>	6.5.1761	Le Menoux	1.11.1802	Le Menoux	Marchand Vigneron
<b>Jean</b>	1.11.1801	Le Menoux	9.2.1834	Le Menoux	Vigneron
<b>Jean</b>	20.4.1776	Le Menoux	9.5.1854	Le Menoux	Propriétaire Vigneron
<b>Louis</b>	8.3.1744	Le Menoux	21.12.1793	Saint-Gaultier	Journalier Vigneron
<b>Louis</b>	10.4.1746	Le Menoux	25.4.1795	Le Blanc	Laboureur Vigneron
<b>Louis</b>	14.10.1761	Le Menoux	14.7.1781	Ceaulmont	Vigneron
<b>Mathurin</b>	20.7.1687	Chavin	17.2.1734	Le Menoux	Vigneron Laboureur
<b>Nicolas</b>	16.10.1795	Le Menoux	8.10.1830	Le Menoux	Vigneron
<b>Pierre</b>	19.10.1732	Le Menoux	20.12.1814	Le Pin	Domestique Vigneron
<b>Sylvain</b>	15.11.1751	Le Menoux	20.3.1807	Le Menoux	Vigneron Journalier
<b>Sylvain</b>	4.9.1829	Le Menoux	6.10.1861	Le Menoux	Vigneron. Propriétaire

Chadelet, site principal occupé au Menoux par les Pérussault, est situé à environ un kilomètre du bourg du Menoux, sur la route de Chavin. La route s'étire sur les coteaux ensoleillés parsemés de villages et de toits épars. Le regard embrasse un large point de vue sur la vallée de la Creuse qui s'étend sur les alentours aux formes verdoyantes et arrondies.

Le nom de Chadelet est mentionné pour la première fois dans les registres paroissiaux dans l'acte de baptême de Louis, fils de Louis Pérussault et Catherine Auclert,

le 10 novembre 1705. Depuis cette date jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle, Chadelet sera habité par des membres de cette famille. Au fil des pages des registres paroissiaux, Chadelet reçoit les appellations de village ou domaine. Il est constitué de plusieurs constructions : bâtiments agricoles et habitation du métayer.



**Cadastre napoléonien (détail) - Section C3, dite des Grandes Chaumes (1839)**

Le recensement de la population pour l'année 1911 offre un bon reflet de cette société rurale avant les bouleversements de la Première Guerre mondiale. À Chadelet vit alors la famille de François Malicornet, le fondateur du syndicat des vignerons, marié avec Delphine<sup>22</sup> Pérussault, une des dernières représentantes de la famille ; ils emploient trois domestiques et une métayère, celle-ci travaillant elle-même avec sa sœur et un autre domestique<sup>23</sup>. Delphine est la dernière porteuse du nom à avoir habité Chadelet.



**Vue d'ensemble du domaine depuis la route de Chavin au Menoux<sup>24</sup>**

C'est très probablement de l'époque de ce couple – marié en 1875 – que date la construction de la maison de maître. Cette imposante bâtisse, actuellement à l'état de ruine, construite dans un cadre superbe, comportait deux belles caves voûtées,

<sup>22</sup> Prénom usuel de Marie Marguerite Adelpine.

<sup>23</sup> ADI : 6 M 417

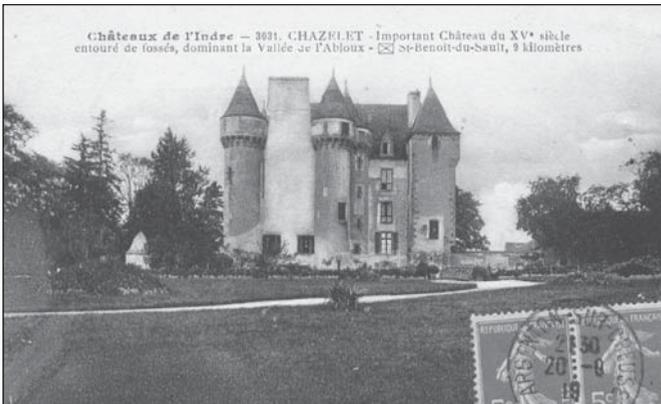
<sup>24</sup> Ce cliché date de 2008, pour la première édition de ce livre. Depuis, le délabrement a encore empiré, la végétation a mangé la façade. Seule la toiture est visible.

témoignage de l'activité viticole de son propriétaire. Malgré son état de dégradation extrême, nous pouvons l'imaginer au temps de sa splendeur...

## CHAZELET

Chazelet est une petite commune du Boischaud-Sud, située entre Argenton-sur-Creuse et Saint-Benoît-du-Sault. En un peu plus d'un siècle, le nombre de ses habitants a été divisé par quatre : 475 habitants en 1889 (d'après Eugène Hubert) contre seulement 118 au recensement de 2012<sup>25</sup> !

À l'écart des grandes voies de communication, son territoire s'étend sur des collines parcourues de bouchures<sup>26</sup> et de chemins creux, entrecoupées de petites routes sinueuses, de cours d'eau bucoliques, tel l'Abloux, qui va se jeter dans l'Anglin. Chazelet est connu pour ses anciennes forges d'Abloux, son château médiéval qui conserve le souvenir de la marquise de Douhault<sup>27</sup>, également pour être le village natal du prêtre oratorien et philosophe Lucien Laberthonnière, lui-même descendant des Pérussault...



**Château de Chazelet**

Une branche Pérussault est venue s'installer à Chazelet dans le courant du XIX<sup>e</sup> siècle, se détachant du foyer de Chadelet qui vient d'être étudié. Chadelet, Chazelet, quasi homonymie qui peut prêter à confusion...

<sup>25</sup> Nous citons en 2008 le chiffre de 146 habitants au recensement de 1999.

<sup>26</sup> Mot berrichon qui désigne les haies.

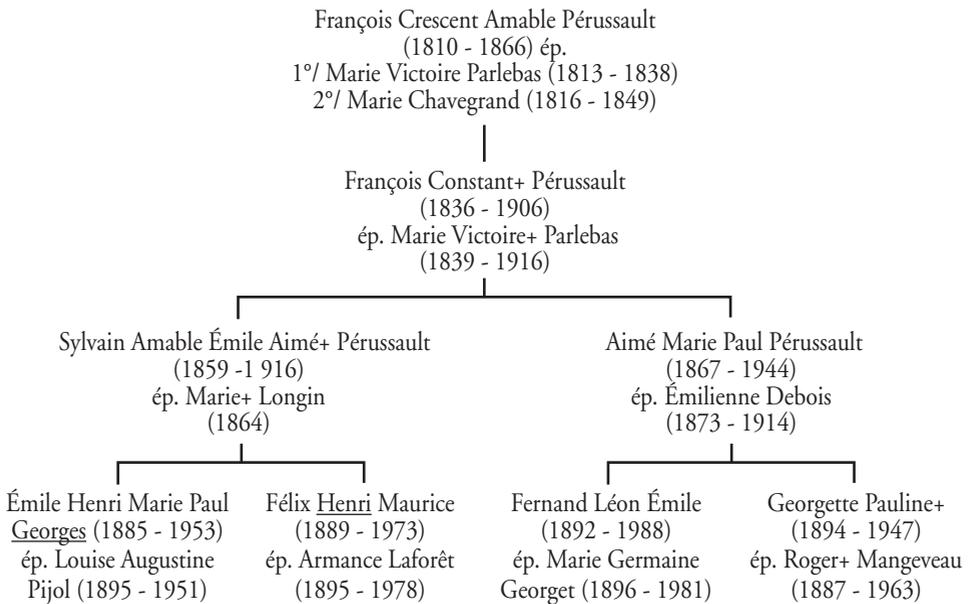
<sup>27</sup> Jean Anatole, *Personnages ayant marqué la ville d'Argenton-sur-Creuse et sa région La Mystérieuse Aventure de la châtelaine de Chazelet*, Le Trépan, Argenton, 2007.

En 1835, on célébra à Chazelet le mariage de François Crescent Amable Pérussault, natif de Chadelet, avec Marie Victoire Parlebas, native de Chazelet et issue d'anciennes familles locales telles les Parlebas, Valadoux, Poiron, Mangeveau... La jeune femme mourut en 1838 après la naissance d'une petite fille qui ne lui survécut pas. Le couple avait eu un fils, François Constant Pérussault, qui épousera sa cousine germaine portant les mêmes prénoms et nom que sa mère, Marie Victoire Parlebas. Les représentants actuels de cette lignée que nous avons pu rencontrer sont des descendants de ce couple.

Après son veuvage, François Crescent Amable se remaria en 1843 à Chavin avec Marie Chavegrand. Les enfants de ce second lit vécurent à Maillet et Malicornay.

À Chazelet, des liens étroits ont existé entre cette branche et les propriétaires du château, la famille Taupinart de Tilière.

En 1857, le marquis Antoine Albert Taupinart de Tilière est témoin au mariage de François Constant Pérussault avec Marie Victoire Parlebas. Leurs deux premiers enfants sont nés à Chadelet, les quatre autres à Chazelet.



Plus tard, le marquis de Tilière vieillissant envisageait de vendre une partie de ses terres, dont celle de Chassingrimont. François Constant Pérussault prévint de ce projet le fils du marquis dont il était l'ami. Ce dernier intervint et aucune terre ne fut vendue. En gage de reconnaissance, il nomma son ami fermier général des terres de Chazelet qui comportaient une douzaine de domaines : Quincampoix, Les Jarriges,

La Goupillère (à Chazelet), les terres du château, La Malaterie, La Raterie, Les Chopins, Les Fondouets, Les Druidets (à Luzeret) et Chassingrimont, Le Busson, La Grande Métairie (à Saint-Civran). Des métayers exploitaient les domaines. Le fermier général avait un rôle de gestion et de contrôle. Il versait une redevance au propriétaire et tirait quelques bénéfices du labeur des paysans.

Deux fils de François Constant Pérussault et Marie Victoire Parlebas devinrent à leur tour fermiers de Chazelet : Sylvain Amable Émile Aimé et Aimé Marie Paul. Cette activité leur assura une certaine aisance matérielle. Leurs enfants furent scolarisés chez les jésuites. Lorsque ceux de Sylvain Amable Aimé se marièrent, il acheta à chacun un domaine : à Luzeret pour Georges et à Celon (au Puy de l'Âge) pour Henri, le premier consacré à la culture, le second à l'élevage.

Quant à Fernand, il fit l'acquisition de 300 hectares de parcelles boisées dans le bois de Chinan (entre Abloux et Saint-Benoît-du-Sault) et devint exploitant forestier.

Plusieurs membres de cette branche se sont investis dans la vie communale et sont devenus maires. Nous les évoquerons plus loin.

Autour de Chazelet, comme dans d'autres lieux du Bas-Berry, le loup a laissé de profondes traces dans la mémoire populaire. À ce propos, nous mentionnerons un témoignage émanant de Fernand Pérussault concernant la présence des loups dans notre contrée et cité par Daniel Bernard<sup>28</sup>. Dans une lettre détaillée datant de 1976, Fernand Pérussault, alors âgé de plus de quatre-vingts ans, se souvient de la destruction des loups au temps de sa prime enfance. Il évoque aussi la station de tramway reliant Argenton-sur-Creuse à Saint-Benoît-du-Sault, situé sur la commune de Saint-Gilles en un lieu partiellement boisé et autrefois réputé pour abriter les loups, surnommé La Gare aux Loups. Cette station n'était guère utilisée que par le promoteur de la ligne. Les habitants du voisinage lui avaient donné ce nom par dérision...

## L'ÉTANG PÉRUSSAULT

Un autre lieu important dont il convient de parler maintenant n'est pas un lieu habité puisqu'il s'agit d'un étang de la Brenne : c'est l'étang Pérussault situé sur la commune de Nuret-le-Ferron, limitrophe de celle de Migné.

La question qui se pose est de savoir si cette appellation se réfère à la famille dans sa globalité ou à un personnage en particulier, et dans ce cas, lequel ?

---

<sup>28</sup> Daniel Bernard, *La Fin des loups en Bas-Berry*, Badel, Châteauroux, 1977.

Il figure sur le cadastre napoléonien pour une superficie de 9 hectares et appartient alors à un dénommé Pierre Lardeau, propriétaire, domicilié à Gruet (Migné).



**Extrait du plan cadastral de Nuret-le-Ferron  
Section A2, dite du village de la Loge (1840)**

Pierre Lardeau termina sa vie en son domicile de Migné en 1866. En 1852, le 18 avril, il avait procédé à une donation-partage entre ses huit enfants<sup>29</sup>.

Veuf depuis deux ans, âgé de 65 ans, il réglait ainsi ses affaires et assurait son avenir matériel. C'était un vrai propriétaire terrien, cet homme ! Il possédait en propre cinq étangs dont l'étang Pérussault, une borderie<sup>30</sup> et, dépendant de la communauté ayant existé avec son épouse, la moitié d'un autre étang et de deux domaines, Le Sault à Rosnay et la Guignauderie à Migné.

Dans cet acte se règle également la succession de Solange Doré, sa défunte épouse. Ses biens propres comportent une borderie située à La Bonnière et le domaine de Gruet, composé de trois maisons, dépendances, chènevière, jardin, brande et bois, d'une superficie totale d'environ 130 hectares, biens sis sur la commune de Migné.

En contrepartie de la donation-partage des biens, le donateur fixe ses conditions : une rente viagère et le nécessaire pour sa subsistance (blé froment, vin rouge, carpes, bois de chauffage) ainsi que le règlement de ses dettes auprès de huit créanciers, s'élevant au total de 7 685 francs.

Huit lots sont ainsi formés. C'est le sixième qui comprend l'étang Pérussault. L'acte précise que *celui à qui écherra le sixième lot servira seul et de manière à ce que les autres co-partageants ne soient aucunement inquiétés ni recherchés à ce sujet, la rente due à Monsieur et Madame Pérussault Amand, demeurant à Argenton, suivant titre nouvel*

<sup>29</sup> ADI : 2 E 18420. Audiguier, notaire à Saint-Gaultier.

<sup>30</sup> Petite métairie.

*passé devant Maître Lemoine, alors notaire à Saint-Gaultier, le dix mai mil huit cent trente huit*<sup>31</sup>. Le sixième lot échoit à Pierre Lardeau fils, domicilié à Pied Monant.

Pierre Lardeau et Solange Doré s'étaient mariés à Rosnay en 1808. Le jeune couple s'était installé chez Jean Doré, père de Solange, au Sault, où étaient nés les huit premiers enfants. Deux autres enfants naîtront ensuite à Gruet, où le couple s'installa entre 1824 et 1826. Pierre avait reçu l'étang de son père Charles décédé à Migné le 28 frimaire an XII (20 décembre 1803).

Peu de temps après la mort de Charles Lardeau, on trouve l'inventaire de ses biens mobiliers, puis l'affermage<sup>32</sup> par le tuteur de ses enfants mineurs (Jeanne, Pierre, Sylvain et Joseph) des cinq étangs situés sur Migné et Nuret-le-Ferron, dont le fameux étang Pérussault. Acte très intéressant car il nous permet de suivre pas à pas le déroulement des opérations : publicité par affiches sur les communes environnantes, conditions des adjudicataires potentiels qui amènent à modifier le bail, et enfin rapport du déroulement des enchères jusqu'à ce que le feu de la chandelle s'éteigne. Le bail est ainsi adjugé à un certain Jean Josière, propriétaire aux Bertrands (Migné) et parent des enfants Lardeau.

Les recherches entreprises n'ont pas permis de retrouver l'origine de propriété antérieure. En revanche, l'histoire de la rente<sup>33</sup> que doit honorer Pierre Lardeau fils, le nouveau propriétaire de l'étang Pérussault, nous permet de remonter plus loin. Cette rente se compose de deux parties :

- une partie en argent, d'un montant de 6 francs 93 centimes (7 livres tournois) payable le 11 novembre de chaque année ;

- une autre partie qualifiée de foncière : fourniture de blé seigle pour 48 boisseaux ancienne mesure de Migné ou 95 décalitres et 74/100 de décalitre, ainsi que 2 chapons exigibles le jour de Noël de chaque année.

Cette partie est très ancienne puisque sa première mention remonte à 1606. En 1626, le nouveau bénéficiaire en est un certain Pierre Pérussault de la paroisse de Migné, qui l'a acquis de Pierre Le Roy, procureur à l'ancien présidial de Tours chargé de la procuration de Pierre Legras, demeurant à Bourges, et de Suzanne Bouret. En 1636, ce même Pierre Pérussault revend la rente à Pierre Fradet.

Qui est ce Pierre Pérussault de la paroisse de Migné, qui opère les transactions de 1626 et 1636 ?

Parmi les personnes répondant à cette identité retrouvées au cours de ce travail, une seule pourrait correspondre, en termes d'âge et d'époque. Il s'agit de Pierre, né en 1599, notaire et procureur, sieur du Clou... qui est justement un frère de notre François, sieur de la Brenne.

<sup>31</sup> ADI : 2 E 18396

<sup>32</sup> ADI : 2 E 8373. Burat-Dubois, notaire à Saint-Gaultier. Du 6 au 24 nivôse et le 4 ventôse an XII.

<sup>33</sup> ADI : 2 E 10100. Malardeau, notaire à Argenton. 17 décembre 1785.

Est-ce lui qui aurait donné son nom à l'étang ?



**Vue de l'étang Pérussault en vidange**

## MÉOBECQ ET SON ABBAYE

Situé à quelques encablures de Saint-Gaultier, Méobecq fut un foyer spirituel de la Brenne médiévale. Une abbaye bénédictine dédiée à saint Pierre y fut fondée en 632 par saint Cyran. L'établissement s'étendit vers l'actuel Saint-Michel-en-Brenne avec la fondation de l'abbaye de Saint-Cyran.

Bénéficiant de la protection royale, l'abbaye de Méobecq se développa. Elle était pourvue de terres dont la mise en valeur et l'exploitation furent à l'origine d'un bourg déjà constitué en 1048. Le déclin de l'abbaye s'amorça dès la fin du Moyen Âge. À partir de 1516, les abbés furent nommés par le roi de France : avec le système de commende désormais institué, les abbés commendataires affermaient les domaines agricoles dépendant de l'abbaye et en percevaient directement les revenus. L'un d'eux, l'Italien Jean Maria del Monte, devenu pape en 1550 sous le nom de Jules III, avait installé à sa place un compatriote, franciscain devenu bénédictin, qui prit le titre de grand vicaire de l'abbaye de Méobecq, *au despens de laquelle il a vescu longuement et si voluptueusement, n'ayant soin que de son profit particulier pour entretenir ses plaisirs lascifs et scandaleux, menant une vie desbordée, dissolue et libidineuse démesurément, au veu et sceu de chacun, faisant de vice vertu*<sup>34</sup>. Les guerres de religion contribuèrent à la dégradation de la situation. En 1569, les bâtiments furent pillés puis incendiés par l'armée huguenote des Condé.

Dès lors, la déliquescence de l'établissement ne devait qu'empirer. Au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, alors que seulement quelques religieux y vivaient encore, Louis XIV y nomma pour abbé François de Laval, vicaire apostolique en Nouvelle-France. La royauté souhaitait évangéliser les contrées du Québec. Elle y avait fondé une abbaye qui avait besoin de revenus, ceux de Méobecq lui furent rattachés. Dans l'abbaye

<sup>34</sup> Eugène Hubert, *Le Bas-Berry, histoire et archéologie du département de l'Indre, Canton de Buzançais*, Le Puy Fraud, réédition 2010, p. 504.

brennouse, une nouvelle organisation fut mise en place : destruction des bâtiments en ruine ou devenus inutiles et revalorisation des terres agricoles.

C'est ici que nous rencontrons deux personnes appartenant à la famille Pérussault.

Louis Pérussault, sieur du Moineau. Né en 1650 à Saint-Gaultier, il fut notaire puis procureur fiscal. Il devint fermier de Méobecq en 1696 et le demeura au moins jusqu'en 1715 ! Cette longévité dans sa fonction témoigne de la confiance accordée par le seigneur québécois et des qualités de gestion du fermier.

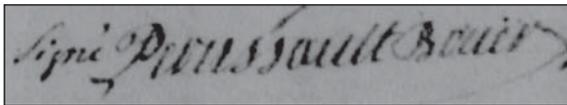
Jacques Joseph Jean-Baptiste Bouer devint fermier de l'abbaye de Méobecq en 1768.

Il était marié avec Marie Reine Pérussault, fille de François, sieur de la Boutifard, et de Marie Burat, cousine éloignée du fermier Louis Pérussault ci-dessus. Il avait débuté comme simple employé des gabelles, à Saint-Gaultier puis à Rivarenes. De 1764 à 1768 au moins, il avait été fermier de Mesle<sup>35</sup>.

En 1775, les relations entre le fermier et l'abbé commendataire devaient être cordiales puisque l'abbé fut choisi comme parrain pour une petite Josette Marie, dernière enfant connue du fermier et de son épouse. Certes, il était absent à la cérémonie, s'étant fait remplacer par un frère de l'enfant...

Et puis, en 1777, un conflit se déclara entre les deux parties : l'abbé réclamait au fermier deux années de fermage, que celui-ci ne voulait pas régler. L'abbé fit saisir le bétail et le vendit. Le fermier en appela au bailliage, arguant que l'abbé lui était redevable de plus de 7 000 livres. Il fut finalement condamné à payer à l'abbé les sommes dues<sup>36</sup>. Son bail ne fut pas renouvelé.

La trace de la famille se perd. On ne retrouve que bien plus tard Marie Reine Pérussault, lors de son décès survenu à l'hospice de Bourges en 1807.



**Signature de Marie Reine Pérussault, marraine à Méobecq le 19 février 1776**

<sup>35</sup> Ce lieu de Nuret-le-Ferron sera détaillé plus loin.

<sup>36</sup> Carole Demay-Fresneau, *L'Abbaye de Méobecq et ses abbés québécois*, Éditions Alice Lyner, 2008.